

- 23 Novembre 1988 - ACADEMIE DU VIN DE FRANCE

L'an dernier, à pareille époque, j'ai eu le très grand honneur d'être élu à la Présidence de notre Académie.

J'ai été, et suis toujours, très touché de cette marque de sympathie, qui rejaillit sur toute cette région ligérienne que je représente.

La première Assemblée Générale de mon mandat s'est déroulée le 14 Juin dernier, à Tours-sur-Marne.

Nous y étions les hôtes très privilégiés de Monsieur de NONANCOURT, P.D.G. des Champagnes Laurent PERRIER, dont je regrette l'absence ici ce soir.

Différentes circonstances ont fait que nous n'étions pas très nombreux à cette réunion.

Ce soir, par contre, nous faisons salle comble.

C'est pourquoi, profitant d'un tel auditoire, j'ose vous infliger cette altérative péroration dans le style que je pratique habituellement.

Je prie celles ou ceulx qui ont déjà ouï ce genre de proupos de me bailler leur pardon.

Il est un usaige auquel poinct ne veulx faillir. C'est celui qui consiste à saluer en prime lieu la gent feméniere qui honore et embellit ceste assemblée.

En ceste salle, et à l'heure qu'il est, poinct ne luist le soleil, si ce n'est par le perthuis des flaccons en lesquelz nous aultres vigneronns le destenons simpiternellement enclos, ainsi que l'avez pu constater et apprécier grâce au VOUVRAY 1947 qu'avez tantost dégusté.

Adoncques est-ce vous, advenantes, afriolantes, pimpelotantes Dames, Bachelettes saffrettes, qui estes le soleillement, la florissance, le décorément de ceste disnée.

Ce pourquoy, contenir ne me peulx vous mercier et gracieulser, vous, dont la solacieuse présence nous esjoïst, vous dont la spéciosité est aussi fraische que la rose de May quand le matutinal soleil en abast la rousée.

Suis acertainé que vous tous, mes Seigneurs, estes d'assent avecques moy pour ce qu'estez tous frisques et fringans compaignons bien emprestz à galantiser Dames et Donzelles.

.....

Mais, mal séant seroit de ne vous point collauder vous aussi, Messires, pour ce que haultement meritable sont vos titres et exploictz.

Il est duisable cependant que vous die que point n'ay pris la parolle pour seulement conter fleurette aux Dames et couvrir les hommes de gratulations.

Aultre est mon proupos.

Bien vray est-il, très illustres et valeureux Amys, que sommes tous icy gentilz hommes de mon Seigneur le Vin, bien décidez à l'honorer et à le servir.

En un temps où nostre Maistre, le Vin Noble, est trop souventes foys décrié, accusé, veoire mesme condamné, ce nous est salutaire confortance de constater qu'il se trouve encore des gens d'esperit, des gens de grande sapience, lesquelz consacrent devociosement leurs activitez à le produire, à le fayre mieux congnoistre et apprécier, veoire à le défendre contre tous ignorans et méchans, lesquelz le traitent malement, crient "haro" sans discrétion sur luy et injurieusement l'accusent de tous les maux.

Pourtant, ainsi le dict Messire Olivier de SERRES : "Après le pain, vient le vin, second aliment donné par le Créateur à l'entretenement de ceste vie, et le premier célébré pour son excellence".

De plus, le Grand Homère proclame que "la flamme de l'espe^rit s'illumine au fond d'un flacon".

Il n'y a doncques honte aulcune à honorer et desfendre un délectable breuvaige, qu'en sa benoïste desbonnairété, le Créateur a baillé à l'homme.

Foin doncques des cagotz, matagotz et aultres malivoles lesquelz, sans appel, condamnent le divin piot.

Encore fault-il asseurement qu'icelluy soit digne des services et onoremens des promoteurs que voulons bien estre.

Pour ce, il le fault jà préserver de tous traictemens malpiteux que peuvent lui infliger, de bonne ou de mauvaise foy, ceulx là mesme lesquelz ont pour estat de le mettre au monde, de l'élever, de l'amignonner, de le conduire jusques à la table du gourmet.

Cette tasche délicate commence en la vine.

C'est une usance pour moy d'asseverer que la vinification desbute ^{en} icelle vine. Ce pour quoy il sied estre prod et saige

.....

es culture et inévitables traictemens d'icelle noble plante.

La sapience seroit de ne point trop vouloir rompre l'équilibre que la Providence a mis en toute chose.

Tout au plus convient-il de restablir, par moïens moderez, ycelluy équilibre lorsque, par mescheance, il se trouve rompu.

Adoncques, appliquée dans la vine, la sapience vinicque se doibt de poursuivre ses bénéfiques effectz jusques au pressouer, du pressouer au tire-vin, puis au bussart, du bussart au flacon, d'icelluy flacon au gubelet du congnoisseur.

Suis doncques acertainé que point ne fault-il traicter cestuy délicat breuvaige de malle et brutale façon.

Certes, les temps nouveaulx plus nous baillent loisir oeuvrer avecques lentitude, avecques douceur, et c'est grand dommaige.

Tousjours faut-il se hastiver et, pour ce, remplacer la douce main de l'homme par puissantes machines.

Ycelles battent le vin, le brinqueballent, le fouettent, le tourmentent.

Yssans de telz engiens, le pauvre vin se trouve tout pantelans, grevanté, appauvri.

Plus ne reste-t-il qu'à luy administrer quelque cordial et à luy appliquer toutes sortes de medicines à seule fyn luy permettre poursuivre sa route sans trop de mesestance.

Bien vray est-il aussy que point n'est-il tousjours parfaict dès son naissement. Mais pensez-vous qu'il soit honneste violenter un enfant à seule fyn le corriger de ses défautz.

O combien plus saige et advisé est-il de gentement, doucement le drecier.

Dieu merci, Vous, mes Seigneurs, vous gardez soubvenance de ce que le vin est don divin, yssu de la mystérieuse alliance de l'aër, de terroirs genereulx et de nobles complants.

Aussy, pensez-vous, en plein assentement avecques moy, que mieulx est respecter les saines et millenaires usances, tout en mettans raisnablement à prouffit les ars et moïens mis à nostre disposition par sciences nouvelles, plutost que desnaturer et bouleverser l'ordenement que la Providence, en sa genteté, a benoïstement estably.

.....

Si tel est vostre pensement, soubhaicterois que nostre noble Compagnée oeuvre en ce sens par tous moïens en son aveoir et, asseurement, selon les deniers dont elle peut disposer.

Ce peut estre d'honorer certains actes, certains escriptz sur le vin signamment méritables.

Ce peut estre de présenter à quelques gazetiers sachans competentement gouster et escrire, quelques vins très peculiers et mal congneüs.

Que sais-je encore ?

Vous prie que vous réfléchissiez à cela afin que nostre Académie soit plus active et mieulx congneüe, elle aussy.

D'avance vous en remercie très coralement.

Mais grand temps est-il que boute fyn à ma parliance.

Il me semble que la langue vous pèle, que le gousier vous ard, que les sucs stomachaulx vous tenaillent.

Permettez doncques que vous soubhaicte grand appétit, large, mais compétente, soif et esbanoïante disnee.

A vous revoir, amiables Dames et gentilz compaignons.

Gardez vous tous long temps en santé du corps et en joyeulseté d'esperit.